



Octobre
2008

La Revue de l'APAJH 04

Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés



L'émotion au Congrès National APAJH de Grenoble

Edito

Dans notre précédente revue nous faisons état de nos interrogations concernant les modifications structurelles qui étaient annoncées dans notre secteur d'activité. Nous soulignons les risques liés à la mise en place des ARS et à la réorganisation administrative que cela suppose.

Les plus hautes instances de notre département se sont voulu rassurantes, notamment lors de l'inauguration de l'ITEP

Ce changement doit intervenir dès le premier jour de 2009. A ce jour aucune information ...

Il a été annoncé au CNCPH (Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées) que "cette réforme serait l'acte administratif le plus important depuis celui portant création de l'administration" sous Bonaparte!

Tout notre secteur est en ébullition, dans l'attente de "savoir" pour les uns, de connaître la sauce à laquelle "on va être mangé" pour d'autres.

Pour notre part notre crainte majeure est, une fois encore, que la logique comptable l'emporte sur celle du service rendu et que celle de la rentabilité économique supplante celle du service public.

Vigilance et réactivité sont donc nos maîtres mots pour cette rentrée.

Michel Suarez



Elections prud'homales

Les élections prud'homales vont avoir lieu prochainement. Notre association y proposera des candidats dans le collège « employeur » sous la bannière de l'USGERES qui fédère les employeurs de l'économie sociale.

Cotisations

De nouveaux tarifs (sensiblement plus bas) et de nouvelles modalités vont être proposés lors de la campagne d'adhésion 2009. Nous vous les communiquerons lors de l'appel à cotisation. Un effort particulier est fait par l'association en direction des familles ayant un membre dans un établissement de l'association, notamment.

Vendredi
3 octobre
au restaurant
« Lou Jas »
Vernissage de
l'exposition
PATCHWORKS
Foyer Club du
3ème âge de
Château-Arnoix

« Lou Jas »
Restaurant
d'application
ouvert à tous
du lundi au vendredi
de 12h à 14h

IME « La Durance » 27 septembre

En ce samedi matin, les familles des jeunes de l'IME ont pu rencontrer les personnels de l'IME en charge de leurs enfants, les responsables de l'établissement, de l'APAJH 04.

Ce fut aussi l'occasion de rappeler quelques règles élémentaires sur le fonctionnement de l'IME (présence des enfants ...) et de mettre l'accent sur le remarquable comportement des jeunes de l'IME qui avaient participé la veille à la soirée associative organisée à Château-Arnoix.

Une matinée utile et bien remplie, clôturée par un apéritif convivial.

Encart Charte des 10 propositions de l'APAJH

Assurer le plein accès aux droits des personnes en situation de handicap ne procède pas uniquement d'un choix de réaliser le vivre-ensemble dans la République. C'est également une exigence d'efficacité économique et sociale, dans le domaine de l'emploi et de la compétitivité comme dans celui de l'éducation, de la culture ou du développement durable.

APAJH 04 Route de Saint Jean - 04160 Château-ARNOUX

Tél.: 04 92 64 44 11 Fax : 04 92 64 96 16- Mel : secretariat.assoc@apajh04.asso.fr

Site internet : <http://apajh04.free.fr/>

Edité et imprimé par l'association APAJH 04 - Directeur de publication : Jean-Pierre Faurand

MINI-SEJOURS :

Comme chaque année, après la fermeture des classes début juillet, les enfants suivis par le service, ont bénéficié de mini-séjour et de sorties à la journée :

- deux séjours se sont déroulés à Hyères, dans un centre adapté, proche de la plage, ces séjours ont concerné une trentaine d'enfants, tous sont revenus enchantés.

- un séjour poney au centre équestre du Poët auquel 6 enfants ont participé

- deux jours à Antibes, où trois adolescents ont pu profiter du spectacle de Marineland et visiter la verrerie de Biot.

Au total, se sont une trentaine d'enfants et d'adolescents, qui ont pu vivre quelques jours dans des lieux adaptés hors du cadre familial et scolaire dans un environnement adapté et convivial.

JOURNEES EDUCATIVES :

Une journée au parc « Accro-branche » du Chaffaut : émotion garantie pour tous, même pour les accompagnateurs... !, tous veulent y retourner.

Une journée de croisière au large de Marseille, la baignade en pleine mer était prévue au programme, mais l'eau était trop froide pour cause de mistral,

Un stage d'aviron de quatre jours au plan d'eau des Vannades à Manosque où un encadrement de qualité a permis aux quatre participants, de se perfectionner et d'apprécier cette nouvelle activité.

Les éducateurs spécialisés et psychomotriciennes encadrant ces séjours et journées ont rapporté une fois de plus, l'intérêt de ces temps de rencontre et d'échange, de vie à un rythme adapté pour ces jeunes en situation de handicap qui tout au long de l'année, sont scolarisés en milieu ordinaire et vivent à un rythme souvent trop rapide.

Ouverture du dispositif UPI « dys » au collège de Volx

C'est avec une grande satisfaction, que le service a accompagné cinq jeunes « Dys », au Collège de VOLX où ils ont effectué leur rentrée.

Venant de RIEZ, MALIJAI, LA BRILLANNE, GREOUX LES BAINS, MANOSQUE, et ayant quitté leurs camarades de classe, ils ont retrouvé d'autres enfants porteurs de même trouble.

De nombreuses réunions préparatoires, à la création de ce dispositif, ont été menées en mai et juin 2008 : rencontre avec les professeurs, l'administration du collège, les parents, et l'enseignant spécialisé de la classe.

En attendant que soit élaboré leur projet personnalisé de scolarisation, nous pouvons dire, que les conditions actuelles, semblent réunies pour faciliter leur adaptation au collège et prendre en compte leurs difficultés spécifiques.

Nous nous félicitons, de l'ouverture de cette « classe », pour les enfants et leur famille d'abord, mais aussi, pour toute l'équipe du SESSAD qui a largement contribué à la phase préparatoire de ce dispositif et à sa mise en place.

Bernard NICOLAS, Directeur du SESSAD

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE APAJH 04

Temps fort de la vie associative, l'AG qui s'est tenue le 14 juin 2008 dans les locaux du Sessad à l'Escale a relaté les principaux points qui ont marqué l'année 2007 dans nos établissements et association.



2007 a vu l'ouverture de l'ITEP de Champtercier, la poursuite des travaux du SESSAD à l'Escale, la mise en place de la restructuration des locaux de l'IME La Durance avec une demande de révision d'agrément et d'obtention de places Sessad. Dans le cadre de cette restructuration, les locaux occupés par l'association ont été cédés à l'établissement et nous avons envisagé d'acheter la Maison de l'Administration d'Arkéma à Château-Arnoux. Le projet suit son cours.

Cette année encore, le bilan financier des établissements, service, association fait apparaître un résultat positif. C'est la preuve que notre gestion est saine et que les services comptables sont pertinents.

Avec les nouvelles orientations du secteur médico-éducatif, l'association est entrée dans une période de réflexion sur l'évolution de notre secteur d'activité. Une démarche de CPOM [Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens] a été étudiée avec la DDASS.. Cette démarche doit nous permettre une plus grande stabilité financière [budget pour 5 ans], une meilleure gestion des ressources humaines avec anticipation des évolutions sur 5 ans, une utilisation plus pertinente des moyens financiers, en particulier des investissements. Elle doit aussi nous permettre d'obtenir, enfin l'autorisation puis la création du siège de l'association.

D'autre part, à l'horizon 2010, notre secteur d'activité ne sera plus géré par la DDASS mais par l'ARS [Agence Régionale de Santé]. Ces agences ne seront plus départementales mais régionales. Disposerons-nous, petite association des Alpes de Haute-Provence de la taille nécessaire pour être entendus par une telle organisation ?

De plus l'Etat souhaite que toute association gère au moins 5 établissements. Que vont devenir les plus petites ? Les regroupements associatifs seront très probablement les enjeux déterminants des prochaines années. Une autre réalité apparaît : les autorités ont tendance à considérer qu'une association n'a de poids que par son nombre d'adhérents. Une campagne d'adhésions a été mise en place par la Fédération ; nous la répercuterons dans notre département.

Voilà brièvement retracée l'activité de notre association.

Arlette Berbeyer

Vendredi 27 juin 2008

Inauguration de l'ITEP de Champtercier

En présence de Monsieur SAADALLAH, Directeur des Services du Cabinet de Madame la Préfète, des représentant(e)s du Conseil Général, de la DDASS, de la MDPH, de la municipalité de Champtercier.

Après un long travail préparatoire mené par l'association « Les Lutins » et « L'APAJH 04 » l'ITEP a pu ouvrir à la rentrée scolaire 2007 et accueillir deux groupes de 8 jeunes chacun.



La montée en charge normale de la structure devrait

se poursuivre lors de la rentrée scolaire 2008 avec la mise en place d'un nouveau groupe de 8 jeunes.

Avant l'ITEP, la MECS des « Lutins » ...

L'ancienne maison du seigneur de Champtercier avec son parc arboré a été, au XIXème siècle la propriété du Général d'Empire Desmichel.

Au départ, Maison d'Enfants à Caractère Sanitaire cette maison s'est transformée en Maison d'Enfants spécialisée dans le séjour et le suivi d'enfants curistes (affections respiratoires et rhumatologiques) sous l'impulsion du docteur Robert Thiabaud, de la municipalité de Champtercier et gérée par l'Association « Les Lutins ».

Les progrès thérapeutiques aidant, le nombre d'enfants curistes a baissé ce qui a entraîné la décision de clore cette activité en 2006.

A la demande de la DDASS, l'APAJH 04 a finalisé le projet d'ITEP.

L'émotion au congrès national de l'APAJH Laurent Quaranta et Cécilia Negro ont bousculé tous les repères.

L'association pour adultes et jeunes handicapés à tenu son congrès national à Grenoble en présence de plus de 400 délégués venus de tous les départements de France.

A l'occasion de la réception d'ouverture du congrès à l'Hôtel de Ville de Grenoble, la troupe dignoise « Message », en présentant sa chorégraphie « Origine », a créé un moment d'intense émotion.

Le silence attentif des congressistes puis la salve d'applaudissements qui a suivi en témoigne.

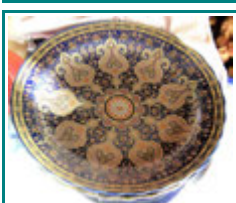
Laurent Quaranta (danseur) et Cécilia Negro (danseuse et chorégraphe) ont bousculé les repères. Qui est valide ? Qui ne l'est pas ?

Equilibre, rupture
fragilité, joie de
vivre, intensité
des regards,
force, échange,
rencontre : tout
est dit dans
ce spectacle.



« Laurent et
Cécilia, vous
attisez
l'espoir,
vous êtes
debout.
Merci. »

C'est ainsi que s'exprima une congressiste après cette danse, qui a elle seule disait plus long que de nombreux discours, forcément limités par la portée des mots.



Soirée festive orientale à l'invitation des jeunes de l'Institut Tony Lainé

Vendredi 4 juillet, fin de semaine et presque fin d'année à l'institut Tony LAINE. Il était temps que se déroule notre traditionnelle fête de fin d'année.

Nous n'avions pas oublié la proposition faite par quelques familles, de préparer le repas commun. Ce fut donc COUSCOUS, GATEAUX ET THE A LA MENTHE dans la plus pure tradition familiale. Et ce fut excellent. Ce sont les familles DJIDEL et BOUCHEBKA qui ont été aux fourneaux tout l'après-midi et au service le soir. Merci à tous.

Le tout accompagné par le groupe « Assirem » de Volonne qui a animé la soirée avec une musique très diversifiée, propice à la fête. Les morceaux de musique orientale ont permis de lancer le bal.

Au final, une soirée très gaie, agréable et détendue.

Marc Bellon



Le groupe « Assirem »
Fameux le couscous !!!



L'APAJH 04 apporte sa pierre à l'édifice lors du congrès national de l'APAJH Intervention de Jean-Pierre Faurand au nom de notre comité dont il est le directeur général

Chacun sait que la création des Agences Régionales de Santé va bouleverser notre champ médico-social. L'A.R.S. constituera un regroupement des services administratifs de la santé, à la fois tarifaires et payeurs, à savoir, les services des DDASS, DRASS et URCAM,... la disparition des DDASS et DRASS est ainsi actée.

Les A.R.S. prendront la forme de mastodontes administratifs tarificateurs et payeurs. Elles regrouperont l'ensemble des services d'état du secteur médico-social mais également hospitalier, la médecine de ville, les services d'hygiène et sanitaire des DDASS.

La création des A.R.S. est coordonnée avec la réorganisation générale des politiques publiques. Cette réorganisation prévoit la disparition de nombre de services déconcentrés : DDASS, DDTEFP, DDJS, direction financière unique regroupant direction de la comptabilité publique et direction des services fiscaux, etc. ...

Suivant la taille des départements, ne subsisteront que 2 ou 3 directions départementales des services déconcentrés de l'Etat.

Pour nous, acteurs du secteur médico-social, nos conditions de négociation avec les autorités de tarification vont totalement changer, puisque notre nouvel interlocuteur, l'ARS, évolue dans deux directions :

- **C'est dorénavant un interlocuteur non plus départemental mais régional (pour exemple, rappelons que l'enveloppe médico-sociale des A.H.P. ne correspond qu'à 3% de l'enveloppe médico-sociale PACA).**

- Les compétences de l'ARS sont beaucoup plus larges que celles de notre interlocuteur DDASS traditionnel : elles couvriront les secteurs sanitaire, médico-social, la médecine de ville, les services d'hygiène et sanitaires.

- Les conditions de planification, de contrôle, d'évaluation, de tarification ne vont-elles pas changer ?.
- L'articulation médico-sociale-hospitalière - sociale (Conseil Général) sera réinterrogée.

Les ARS s'organiseront, bien entendu avec des représentations locales, mais à un niveau infra-départemental. On parle de 73 représentations départementales. Des petits départements comme le nôtre n'auront pas probablement d'interlocuteur sur place, donc :

- Des conditions de négociation plus difficiles, plus éloignées.
- Et la fin d'une époque où l'on pouvait très facilement, sur des dossiers difficiles, intervenir directement auprès de la DDASS ou du Préfet.



Comment s'adapter à une telle réorganisation administrative ?

Les petites associations ne pouvant plus défendre seules leurs intérêts, l'administration saura les convaincre de se rapprocher d'autres associations. Localement, nous pourrions être contraints à des rapprochements contre-nature, notamment avec des associations aux idéologies fort différentes des nôtres (congrégations,...). Les regroupements seront le plus souvent des fusions absorption avec disparition des spécificités des petits acteurs.

On en arrive tout naturellement à une incontournable nécessité de rapprochement des associations. Je vois trois stratégies :

- D'abord les rapprochements entre associations départementales APAJH en lien avec la Fédération lorsqu'elle a localement des établissements en gestion nationale, à partir d'URAPAJH jouissant de la personnalité juridique et non pas constituées conventionnellement.
- Ensuite rapprochements avec des associations qui nous sont proches avec lesquelles nous partageons depuis longtemps des idéaux communs, en particulier vers toutes les associations laïques gestionnaires.
- Rapprochements par groupements de coopération médico-sociale.

L'avenir risque, avec la politique gouvernementale et la création des ARS, d'amener un bouleversement de notre secteur associatif. Il convient de nous y préparer, d'être vigilants et réactifs.

INTRODUCTION au thème « L'accès au travail des personnes ... »

Eveilleur de conscience, mais aussi gestionnaire responsable, l'APAJH s'approprie les approches plurielles de la notion de travail, c'est-à-dire de toute activité permettant la progression du projet de la personne en situation de handicap : de l'activité valorisante à la production de biens ou services participant directement à la vie économique.

Dans nos sociétés occidentales, occuper un emploi et exercer une activité professionnelle constituent des éléments importants de la vie de tout citoyen. Il doit pouvoir participer à l'activité générale de la cité, disposer d'un statut et acquérir des moyens d'existence.

Dans le respect des valeurs fondamentales qui sont les siennes :

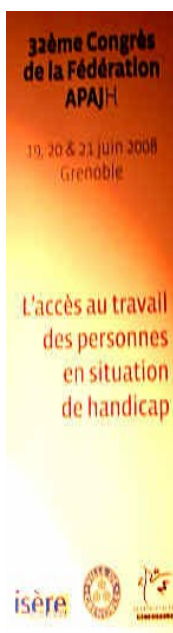
Primauté de la personne, Laïcité, Citoyenneté

et partant des réalités de terrain et des possibilités actuellement offertes, l'APAJH propose une ligne directrice des actions à conduire pour atteindre ses idéaux :

- Faire en sorte que le travail constitue, chaque fois que possible, une composante réelle du tissu économique et social

- Imposer la participation de chacun, dans la mesure de ses moyens, à la vie de la cité

- Favoriser le développement de la citoyenneté personnelle, fondement de notre réflexion.



L'APAJH 04 avait envoyé 9 délégués au congrès de Grenoble

*vendredi matin, avant le début des
travaux,
le 04 est opérationnel*



Sommaire :

p1 : Edito, prud'homales, cotisations, IME,
p2 : AG départementale , juillet au SESSAD, UPI
« dys »
p3 : Inauguration ITEP, Soirée festive ITL,
l'émotion au congrès le l'APAJH
p4 : Congrès national : accès au travail ...
intervention de JP Faurand
encart : charte des 10 propositions APAJH